GESTION de FORTUNE
Le journal de la gestion privée

PAYS : France
PAGE(S) : 54-58
SURFACE : 739 %
PERIODICITE : Mensuel

RUBRIQUE : Dossier métier
DIFFUSION : (25000)
JOURNALISTE : Jean-Denis Errard

► **1 novembre 2015 - N°264**

19e Trophée de la Gestion de Patrimoine

Comme tous les ans, et pour la 19e année consécutive, s'est tenu le concours du meilleur gestionnaire de patrimoine organisé par La Française avec *Gestion de Fortune*, BFM Business, Morningstar et Harvest.

Jean-Denis Errard

Trophée de la Gestion de Patrimoine

Créé en 1995, ce Trophée récompense les meilleurs conseillers et gestionnaires de patrimoine, en réseau ou indépendants, qui ont accepté de participer. Les organisateurs ont enregistré plus de 130 participations. « *Je tiens à saluer,* a déclaré en ouverture de la cérémonie des Trophées Patrick Rivière, directeur général de La Française AM, *l'implication des membres du jury et des sponsors pour leur temps et leur contribution qui permettent à cette manifestation de perdurer* ».

Ce concours, rappelons-le, se déroule en deux étapes : une épreuve on line sur la base d'un QCM de 42 questions fermées dont l'objectif est d'apprécier le niveau des connaissances à la fois juridiques, fiscales et financières (un tiers dans chacun des domaines). Avec en outre une question ouverte.

La deuxième épreuve consiste en un grand oral devant tous les membres du jury. L'entretien dure 30 minutes, durant lequel les « nominés » ayant réussi l'épreuve des connaissances doivent résoudre les questions soulevées par un cas pratique. Lequel cette année concernait l'hypothèse d'un chef d'entreprise résidant en région parisienne s'interrogeant sur l'exonération d'ISF de sa holding, sur la préparation de sa succession, sur son projet d'expatriation en Italie pour sa retraite, cela avec des questions concernant ses enfants. 10 minutes pour préparer, 10 pour exposer les solutions devant le jury, et une vingtaine de minutes pour débattre. « *Le feu des questions du jury peut être déstabilisant, pour autant nous restons bienveillant,* a souligné Jérôme Barré, président du jury, *car le but n'est pas de mettre en difficulté. L'objectif, a-t-il commenté, est bien d'apprécier la sérénité des nominés, leur capacité à comprendre l'intérêt du client et de tester leurs connaissances* ».

Et cette année le très bon niveau des nominés a été salué par le jury.

Jérôme Barré
Associé de Franklin Société d'avocats
et président du jury du Trophée

« Le Trophée de la Gestion de Patrimoine a pour objectif de promouvoir le conseil en Gestion de Patrimoine et de rassembler les qualités d'excellence, sur un plan juridique et fiscal mais aussi financier. Cette année encore cet objectif a été atteint. Les candidats ont démontré un réel talent et ont fait preuve d'une pleine maitrise des techniques de gestion patrimoniale dans un contexte de plus en plus complexe.

Tous droits de reproduction réservés

GESTION de FORTUNE
Le journal de la gestion privée

PAYS : France
PAGE(S) : 54-58
SURFACE : 739 %
PERIODICITE : Mensuel

RUBRIQUE : Dossier métier
DIFFUSION : (25000)
JOURNALISTE : Jean-Denis Errard

► **1 novembre 2015 - N°264**

LE JURY DES TROPHÉES

Le concours s'appuie sur un jury de professionnels reconnus dans le domaine de la gestion patrimoniale. A savoir :

Comité technique

Jérôme Barré	Franklin Société d'avocats - président du jury
Jean-Denis Errard	Gestion de Fortune
Thierry Sevoumians	La Française

Autres membres du jury

Jean-Marc Brouillard	BNP Paribas Cardif
Francis Brune	LCL Banque Privée
Bernard Camblain	Association Française du Family Office
Christophe Citerne	Crédit Mutuel Nord Europe
Damien Cornu	Vie Plus - lauréat 2014
Vincent Dupin	UFF
Céline Duval-Hubert	Neuflize Vie
Sonia Fendler	Generali Patrimoine
Michel Giray	Notaire - L'Etude 1768
Laurent Joly	Société Générale Private Banking
Guillaume Lucchini	Scala Patrimoine - lauréat 2014
Philippe Jean Peron	Banque Transatlantique
Brice Pineau	Harvest
Grégoire Salignon	Rothschild & Cie Banque
Olivier Samain	Axa Thema ■

« Les candidats ont fait preuve d'une très grande qualité de prestation. Le Trophée a aujourd'hui sa pleine légitimité auprès de la profession des conseillers en gestion de patrimoine. Pour cette raison, La Française est particulièrement fière d'être pleinement associée à ce concours » a souligné Thierry Sévoumians, directeur général de La Française Finance Services.

Un concours très qualitatif

Pour le trophée « Banques-Assurances-Etablissements financiers » peuvent participer les conseillers salariés âgés de plus de 26 ans avec au moins 3 ans d'expérience.

Pour celui des « Professions indépendantes » peuvent concourir les conseillers en gestion de patrimoine indépendants, les avocats, les notaires, les experts comptables, les courtiers en assurances, âgés de plus de 26 ans avec au moins 3 ans d'expérience.

Pour les « Espoirs », l'accès concerne ceux âgés de moins de 26 ans au 1er janvier de l'année, exerçant une profession indépendante ou salariée, et/ou ayant obtenu un diplôme en gestion de patrimoine.

A l'issue de la phase de QCP, 8 CGP ayant obtenu les meilleures notes se sont vus nominés et appelés à se présenter au Grand oral :

CGP Banques-Assurances-Etablissements financiers

- *Claire Tardy – Caisse d'Epargne Ile-de-France*
- *Amélie Ziegelmeyer – Expert et Finance*
- *Charles-Aubin Saint-Adam – Allianz Expertise Conseil*

CGP Professions Indépendantes

- *Richard Houbron – Experts en Patrimoine*
- *Andy Bussaglia – Family Patrimoine*
- *Yvan Viallon – VYP Finance*

CGP Espoirs

- *Emilie Aillaud – Opéra Gestion de Valeurs*
- *Kévin Chichportich - Liins*

De belles dotations

Outre le document d'attribution du Trophée, les lauréats se voient remettre une tablette Samsung Galaxy Tab 4, ainsi qu'une smartbox « L'Europe étoilée » pour 2 personnes (2 nuits, au choix, parmi 130 hôtels d'exception). De plus, ils bénéficient d'un abonnement à Gestion de Fortune. Le lauréat de la catégorie Banques/Assu-

Patrick Rivière, directeur général de La Française AM

« Ce Trophée nous tient à cœur ; La Française a une attache toute particulière aux métiers de gestionnaires de patrimoine et du conseil en gestion privée, et c'est avec grand plaisir que nous avons reçu cette année encore de nombreux candidats et des prestations très qualitatives de la part des nominés. Plus que jamais le service offert par ces conseillers sera clé demain et constitue la valeur ajoutée de cette profession qu'il faut donc valoriser.

Tous droits de reproduction réservés

GESTION de FORTUNE
Le journal de la gestion privée

PAYS : France
PAGE(S) : 54-58
SURFACE : 739 %
PERIODICITE : Mensuel

RUBRIQUE : Dossier métier
DIFFUSION : (25000)
JOURNALISTE : Jean-Denis Errard

► **1 novembre 2015 - N°264**

rances/Etablissements financiers obtient également une page de publicité pour sa société dans le magazine Gestion de Fortune.
Le lauréat Espoirs se voit remettre par la société Harvest un ordinateur portable entièrement équipé de logiciels bureautiques avec en outre une smartbox « L'Europe étoilée », pour 2 personnes (2 nuits, au choix parmi 130 hôtels d'exception). De plus, il bénéficie d'un abonnement à la base documentaire patrimoniale Patrithèque et à la lettre d'information de la société Harvest pendant une durée d'un an.
La cérémonie de remise des trophées s'est achevée par un cocktail, avec la nombreuse assistance et tous les partenaires de la manifestation. ■

Les 8 CGP nominés 2015

« Comprendre derrière les mots les réelles attentes du client »

Claire Tardy, banquier privé (Banque Privée Caisse d'Epargne Ile-de-France, Paris)

Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?
Claire Tardy : Diplômée de l'incontournable Master 2 en Gestion de patrimoine de Clermont-Ferrand en 2008 et du DU d'Ingénierie patrimoniale du chef d'entreprise dispensé par l'Aurep, j'ai d'abord conseillé une clientèle de particuliers au sein de la banque privée BNP Paribas. Puis j'ai rejoint, en tant qu'ingénieur patrimonial, expertical, un cabinet de gestion de patrimoine indépendant s'adressant à une clientèle fortunée composée principalement de dirigeants d'entreprises. Depuis quelques mois, je participe avec beaucoup de plaisir au développement de la Banque Privée Caisse d'Epargne Ile-de-France, une structure en plein essor.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?
CT : Il s'agit d'un métier passionnant mêlant connaissances techniques et compétences relationnelles. A la frontière de plusieurs disciplines, il nécessite une grande culture générale, des capacités d'adaptation à un environnement économique et réglementaire évoluant sans cesse. Chaque client est unique, avec son histoire et ses projets. Il faut parfois savoir comprendre derrière les mots quelles sont ses réelles attentes, et par l'écoute créer la confiance.

Quelles impressions conservez-vous du Grand Oral avec le jury des professionnels ?
CT : Tout va très vite. Cette épreuve est très impressionnante, il faut convaincre en quelques minutes un jury composé de spécialistes reconnus, aussi bienveillants qu'exigeants, aller à l'essentiel avec calme et précision.

Pour vous qu'est-ce que « la gestion de patrimoine » ? Comment concevez-vous ce métier ?
CT : La gestion de patrimoine est un peu comme une équation à résoudre, le but étant d'optimiser une situation en fonction de contraintes financières, humaines et réglementaires. Nos clients doivent être au cœur des solutions envisagées et il convient pour cela de s'entourer de partenaires de qualité (notaires, avocats, experts-comptables, assureurs, maisons de gestions, etc.) Les notions de conseil et d'éthique sont pour moi essentielles. ■

Tous droits de reproduction réservés

GESTION de FORTUNE
Le journal de la gestion privée

PAYS : France
PAGE(S) : 54-58
SURFACE : 739 %
PERIODICITE : Mensuel

RUBRIQUE : Dossier métier
DIFFUSION : (25000)
JOURNALISTE : Jean-Denis Errard

► **1 novembre 2015 - N°264**

« Un métier qui s'est transformé en passion »

Amélie Ziegelmeyer, conseiller en gestion de patrimoine chez Expert & Finance, Paris

Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?
Amélie Ziegelmeyer : A l'issue de mon Master 2 Gestion de patrimoine de l'Université Paris Dauphine, j'ai intégré Expert & Finance en tant qu'ingénieur patrimonial, puis j'ai évolué vers un poste de CGP.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?
AZ : J'ai eu un déclic pour la gestion de patrimoine lors de mon Master 1, qui s'est rapidement transformé en passion. Mon métier me permet de m'épanouir intellectuellement et humainement : la diversité de la matière la rend inépuisable. J'aime également la relation privilégiée que je développe avec mes clients et mes partenaires experts-comptables.

Quelles impressions conservez-vous du grand oral avec le jury ?
AZ : C'est une expérience extrêmement enrichissante de pouvoir à la fois tester ses connaissances et tenter de convaincre un prestigieux jury d'initiés sur notre capacité à exercer notre métier, tout en essayant de gérer son stress face à une situation inédite.

Pour vous qu'est-ce que « la gestion de patrimoine » ? Comment concevez-vous ce métier ?
AZ : La gestion de patrimoine relève d'une stratégie globale qui s'inscrit dans le long terme : une situation familiale et patrimoniale évolue, la législation change, les objectifs diffèrent avec le temps... Le conseiller en gestion de patrimoine doit s'adapter sans cesse pour proposer des solutions pertinentes et personnalisées à ses clients. Notre travail a des répercussions importantes sur leur quotidien et leur avenir, ainsi que celui de leurs proches, d'où l'importance d'avoir une éthique irréprochable. La gestion de patrimoine est selon moi un service à forte valeur ajoutée, c'est pour cette raison que je prends autant de plaisir à exercer ce métier. ■

« L'appel de l'entrepreneuriat était fort »

Richard Houbron, associé fondateur du cabinet Experts en Patrimoine, Paris

Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?
Richard Houbron : Après des études de finance de marché complétées par les diplômes de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) et du CFA, son pendant américain, j'ai entamé une carrière d'analyste dans des banques d'investissement. D'où une connaissance pointue des marchés et des assets managers. J'ai ensuite voulu découvrir le monde de la gestion privée. Ce qui m'a conduit à un retour aux études. J'ai enchaîné l'Aurep (DU de Clermont-Ferrand) et Dauphine (Master 2 Gestion de patrimoine). C'est là que j'ai rencontré mon associé Philippe Darneau avec lequel j'ai créé Experts en Patrimoine.

Pourquoi avoir choisi ce métier alors que vous étiez devenu un spécialiste de l'évaluation d'entreprise ?
RH : La gestion de patrimoine a toujours été un domaine d'intérêt personnel. Après 15 années passées à évaluer des entreprises, l'idée d'un nouveau challenge professionnel a fait son chemin. En outre, l'appel de l'entrepreneuriat était fort. Le choix d'une structure indépendante en gestion privée et family office s'est imposé de lui-même. Pour autant, je continue à pratiquer l'évaluation d'entreprise lors de certaines de nos missions et à travers l'enseignement, étant par ailleurs professeur associé en Master Banque-Finance à La Sorbonne.

Quelles impressions conservez-vous du grand oral avec le jury des professionnels ?
RH : Stress et adrénaline combinés, prestige des membres du jury, niveau d'exigence multidisciplinaire des questions posées, voilà ce qui me vient à l'esprit. Parfait dans son rôle, le jury se montre à la fois bienveillant et exigeant.

Pour vous qu'est-ce que « la gestion de patrimoine » ? Comment concevez-vous ce métier ?
RH : Selon nous, la gestion de patrimoine est un métier de confiance et d'expertise. De confiance, car nos clients nous ouvrent leur intimité patrimoniale. D'expertise, car le business modèle d'Experts en patrimoine repose essentiellement sur des honoraires de conseil, et que conseil sans expertise ne saurait être viable. ■

Tous droits de reproduction réservés

GESTION de FORTUNE
Le journal de la gestion privée

PAYS : France
PAGE(S) : 54-58
SURFACE : 739 %
PERIODICITE : Mensuel

RUBRIQUE : Dossier métier
DIFFUSION : (25000)
JOURNALISTE : Jean-Denis Errard

► **1 novembre 2015 - N°264**

Emilie Aillaud, Trophée CGP Espoir, entourée de Patrick Rivière (directeur général de La Française AM) et de Brice Pineau (président de Harvest)

« Nous prônons le bien-vivre en France »

Emilie Aillaud, conseiller patrimonial chez Opéra Gestion de Valeurs (Aix en Provence et Paris)

Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

Emilie Aillaud : J'ai commencé ma carrière chez K Patrimoine à l'issue de l'obtention du master 2 et du DESU Gestion de patrimoine en 2012. J'ai depuis évolué au sein du même groupe et travaille aujourd'hui en tant que conseiller patrimonial au sein du cabinet Opéra Gestion de Valeurs, spécialisé dans l'ingénierie patrimoniale et le family office.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

EA : Pour les compétences très variées qui sont nécessaires à l'exercice de cette profession, et surtout pour les valeurs humaines qui sont prédominantes dans notre métier.

Quelles impressions conservez-vous du grand oral avec le jury ?

EA : Le grand oral est une épreuve autant impressionnante qu'enrichissante. Je ne retiens que du positif de ma participation à ce Trophée, et particulièrement de cette épreuve, malgré le stress qu'elle engendre.

Pour vous qu'est-ce que « la gestion de patrimoine » ? Comment concevez-vous ce métier ?

EA : J'ai une vision en parfaite adéquation avec celle de mon cabinet. Chez Opéra, nous parlons davantage d'accompagnement patrimonial pour nos clients qui nous confient leur patrimoine sur la durée. Notre métier est organisé en différentes phases. Le patrimoine familial dans son ensemble doit se penser et s'organiser autour des projets de vie de nos clients. Aussi, avant d'aborder les aspects techniques, nous établissons une relation humaine basée sur l'écoute. Nous proposons ensuite une stratégie patrimoniale globale sur mesure qui se compose de conseils sur l'ensemble des aspects du patrimoine (juridique, fiscal, financier, immobilier, assurance...). Nos recommandations peuvent aller du simple aménagement sur le patrimoine existant jusqu'à des solutions d'investissements immobilières, financières... souvent composées sur mesure pour le compte de nos clients. Une fois la stratégie mise en place, nous accompagnons nos clients dans la gestion des solutions choisies et les ajustons en permanence afin que le patrimoine reste toujours en harmonie avec leurs projets de vie et bien entendu, la situation économique, législative... matières fluctuantes. Nous prônons le « bien-vivre en France » : nos clients sont majoritairement des entrepreneurs qui souhaitent rester en France tout en maîtrisant le niveau de leur fiscalité globale. Oui, c'est possible ! ■

Les récompensés et les nominés réunis avec les partenaires, Patrick Rivière (La Française), Cédric Decoeur (BFM TV), Ingo Kellnar (Morningstar), Brice Pineau (Harvest), Jean-Denis Errard (Gestion de Fortune)

Tous droits de reproduction réservés